

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 80 000 €	3 000 € TTC	3 000 € TTC	3 000 € TTC
De 15 001 € à 80 000 €	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC
De 80 001 € à 140 000€	7 000 € TTC	7 000 € TTC	7 000 € TTC
De 140 001€ à 170 000€	8 500 € TTC	8 500 € TTC	8 500 € TTC
Supérieur à 170 001 €	5 % du prix de vente T.T.C	5 % du prix de vente T.T.C	5 % du prix de vente T.T.C
Estimation	(sans mise en vente)	Forfait	100 € TTC

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	100 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	3,5 % du loyer brut annuel	3,5 % du loyer brut annuel (selon loi ALUR prix maximum 8 €/m ² à la charge du locataire)
Etat des lieux location vide	2 % du loyer brut annuel	2 % du loyer brut annuel (selon loi ALUR prix maximum 3 €/m ² à la charge du locataire)

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	8 %
Assurance GLI (facultative)	2,30 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.